

*Accords fiscaux—Loi*

à gagner pour continuer d'assurer les services, tant aux niveaux de la santé que des frais de scolarité postsecondaire.

Ce n'est pas la seule initiative où on a pris les provinces au dépourvu, où on a pris en fait les provinces comme otages d'une situation qui est tout à fait inacceptable. Tout le monde se souviendra sans doute que ce gouvernement, qui avait promis, comme mes collègues l'ont si bien mentionné précédemment, qui avait promis, dis-je, de venir en aide d'une façon concrète aux éleveurs de porcs, qui avait promis également de venir en aide aux éleveurs de moutons, qui avait—et je vois le député de Lotbinière (M. Tremblay)—promis de réaliser un projet très important pour sa circonscription, malheureusement, il est silencieux sur cette question-là depuis son élection, un projet de réaliser le laboratoire de phyto-protection à Victoriaville. Encore là, on a coupé du revers de la main 12 millions de dollars.

**M. Tremblay (Lotbinière):** Occupe-toi donc de tes dossiers!

**M. Tardif (Richmond—Wolfe):** On a simplement à se souvenir également de ce qui est arrivé au niveau de la décision sur la betterave à sucre . . .

**M. Tremblay (Lotbinière):** Occupe-toi donc de tes dossiers! Tu ne peux même pas le faire dans ta circonscription.

**M. Tardif (Richmond—Wolfe):** Monsieur le Président, se souvenir de la stabilisation . . .

**M. Tremblay (Lotbinière):** Maudit «roteux»!

**M. Tardif (Richmond—Wolfe):** Vous devriez être aussi agressif à la Chambre des communes que vous l'avez été avec votre président d'association, mon cher collègue! Ce serait peut-être beaucoup plus rentable pour l'économie de votre circonscription!

Monsieur le Président, j'ai ici sous les yeux un tableau qui démontre de façon mathématique et monétaire ce que cette mesure . . .

**M. Tremblay (Lotbinière):** «Roteux»! Brosse ta moustache et articule un peu!

**M. Tardif (Richmond—Wolfe):** . . . législative aurait pour effet au niveau de la province de Québec. Qu'il me soit permis de rapporter qu'en 1986-1987 . . .

**M. Tremblay (Lotbinière):** Assis-toi, «roteux»!

**M. Tardif (Richmond—Wolfe):** Monsieur le Président, je me sens en sécurité, puisque je suis à une certaine distance du député de Lotbinière (M. Tremblay). Or, son poing ne peut m'atteindre à la distance où nous sommes. Mais je réalise que si j'étais près, probablement qu'il déborderait comme il l'a déjà fait.

**M. le vice-président:** Peut-on s'entendre, pour revenir sur le débat sur le projet de loi C-96? S'il vous plaît, je demanderais aux députés des deux côtés . . . L'honorable député de Richmond—Wolfe (M. Tardif) a la parole.

**M. Tardif (Richmond—Wolfe):** Monsieur le Président, alors je disais que la mesure à l'étude fera en sorte que le Québec, en 1986-1987 . . .

**M. Tremblay (Lotbinière):** Tu ne connais pas ton dossier, Tardif!

**M. Tardif (Richmond—Wolfe):** . . . perdra 82.3 millions de dollars. Et cela continue comme ça jusqu'en 1991-1992, ce qui fera au grand total un déficit pour le gouvernement du Québec, qui encore là, est dans une situation difficile, avec un déficit important, et qui a besoin de ses paiements de péréquation pour assurer des services souvent essentiels et vitaux. Alors, il s'agira d'une perte de 2 milliards, 83 millions de dollars. Et c'est cette mesure-là, monsieur le Président, que le député de Lotbinière (M. Tremblay) et ses collègues du Québec sont prêts, par leur silence absolument religieux, à laisser adopter, sans avoir le cœur, sans avoir le courage de la dénoncer.

• (1710)

Monsieur le Président, il y a également . . .

Vous auriez été mieux d'articuler avec votre voix qu'avec vos poings, monsieur, cela aurait peut-être été plus profitable pour votre carrière en politique!

**M. Malépart:** J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

**M. le vice-président:** L'honorable député de Montréal—Sainte-Marie (M. Malépart) invoque le Règlement.

**M. Malépart:** Monsieur le Président, est-ce que vous pourriez dire à mon honorable ami, le député, qu'il devrait tenir compte de ses propos et qu'ici il n'est pas dans son bureau de député où il a «punché» son président d'association de comté.

**M. le vice-président:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je rappelle à l'ordre les deux députés. Est-ce qu'on peut demander au député de Richmond—Wolfe (M. Tardif) de continuer le débat, s'il vous plaît?

**M. Tardif (Richmond—Wolfe):** Monsieur le Président, je voudrais également porter à l'attention de la Chambre une déclaration du ministre de l'Agriculture du Québec qui disait que si la «députation» conservatrice qui représente et qui avait mandat de représenter les intérêts du Québec se devait de réagir suite à la dernière décision aux termes de laquelle on est venu en aide aux producteurs de pommes de terre dans les Maritimes, alors qu'on a ignoré complètement les producteurs de pommes de terre au Québec, c'est encore là une autre injustice absolument scandaleuse, une autre injustice contre laquelle malheureusement aucun, mais aucun député du Québec n'a soulevé ou défendu . . .

Monsieur le Président, on a assisté encore la semaine passée à un budget émanant du gouvernement provincial, où encore là on a dû taxer d'une façon soudaine d'une certaine manière pour récupérer ce que les paiements de péréquation enlèveraient à la province de Québec.

Monsieur le Président, je pense que cette mesure, comme beaucoup d'autres d'ailleurs, illustre d'une façon très claire, très évidente et démontre d'une façon extrêmement transparente que ce gouvernement-là est beaucoup plus préoccupé, beaucoup plus soucieux de venir en aide aux multinationales, de venir en aide aux grosses banques, de venir en aide aux grosses compagnies plutôt que de venir en aide aux petits et moyens contribuables et la disposition qu'on a devant nous, c'est-à-dire le projet de loi C-96, illustre d'une façon tangible cette volonté qu'a le gouvernement conservateur de s'attaquer